

Santé et bien-être

province, l'Ontario, a un programme de bien-être social très réaliste et utile en vigueur actuellement.

J'estime que le genre de suggestions faites par tous les députés quant à la vente de médicaments en grandes quantités, et le fait que nos vieillards devraient pouvoir obtenir d'une façon ou d'une autre les médicaments d'ordonnance sont très valables si ce ne devait être que le seul point fort de ce débat; elles indiqueraient au moins au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) que les députés s'intéressent au problème et désirent prendre les mesures nécessaires pour garantir aux gens du pays qu'ils ne mourront pas faute de pouvoir obtenir les médicaments nécessaires.

C'est tout ce que j'ai à dire. J'aimerais féliciter le député de Cape Breton-The Sydneys pour l'intérêt qu'il a porté à ce problème fondamental qui est celui d'une grande partie de nos vieillards. J'aimerais aussi féliciter les autres députés qui ont participé au débat jusqu'à présent.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je félicite le député qui a bien voulu présenter cette motion. Elle est certainement dans l'ordre, et c'est une motion que nous approuvons. Nous voudrions bien voir la réalisation de toutes ces choses, surtout assurer aux personnes âgées ce dont elles ont le plus besoin.

Ce qui a amené l'honorable député à présenter cette motion, c'est la grande pauvreté que nous connaissons présentement. Nous n'avons pas assez de temps pour discuter des causes de cette pauvreté, mais nous savons que les citoyens âgés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour bâtir une économie à leur service et pour servir aux générations futures.

Ils se sont trouvés dépourvus parce que tout ce qu'ils ont construit n'est plus à eux. Ils ont construit et développé

notre pays au fur et à mesure, mais ils se sont fait enlever leurs biens par ceux qui ont pris le contrôle des échanges. Ceux qui ont inventé et mis en pratique le système monétaire que nous avons, qui dépossède les Canadiens au fur et à mesure qu'ils bâtissent, sont responsables du fait que les personnes âgées soient dépourvues. Voilà pourquoi le plus grand nombre de personnes âgées n'ont pas assez de biens pour subvenir à leurs besoins, même avec la hausse des pensions et leurs allocations de bien-être social, car le coût de la vie monte. Au fait, tous ceux qui sont pensionnés demandent déjà des augmentations de pensions, car ils ne sont plus en mesure d'acheter leurs médicaments, ni de payer leur loyer et leur nourriture, de payer ce qu'ils ont à payer pour pouvoir survivre, et ils vont presque tous de déficit en déficit, s'endettant davantage.

Voilà donc une des raisons pour laquelle l'honorable député a présenté cette motion, et nous l'appuyons. Je reprends mon siège avant 5 heures, monsieur le président, bien que j'aurais plusieurs choses à dire, afin que nous ayons l'occasion de mettre la motion aux voix.

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, il faut bien se rendre compte que l'honorable député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir) a présenté une motion valable.

A mon avis, les gouvernements, quels qu'ils soient, devraient peut-être cesser de légiférer temporairement sur des questions comme celle soulevée par l'honorable député de Cape Breton-The Sydneys, pour tenter d'améliorer les lois actuelles, afin d'en faire bénéficier toute la population, et surtout les citoyens qui ont atteint l'âge de 65 ans.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)